

# Parents, partagez votre point de vue sur les services de garderie

Les services de garde agréés fournissent un service essentiel aux familles du Nouveau-Brunswick.

Si vous êtes un parent ou le tuteur d'un enfant de moins de 12 ans, nous aimerions connaître votre point de vue et vos besoins sur la garde de votre enfant dans notre province.

La Commission d'étude des services de garde du Nouveau-Brunswick a entrepris un processus de consultation auprès des familles de la province pour trouver des façons d'améliorer nos services de garde.



La Commission d'étude veut savoir :

- **Est-il difficile de trouver un service de garde agréé près de votre travail ou domicile ?**
- **Est-ce que le service de garde que vous utilisez présentement pour votre famille répond à vos besoins et vos valeurs?**
- **Quels sont vos commentaires au sujet des coûts des services de garde.**

La Commission d'étude est menée par **Corinne Haché**, consultante spécialiste de la petite enfance et **Pam Whitty**, professeure en éducation préscolaire à l'Université du Nouveau-Brunswick.

Leur mandat est de déterminer comment soutenir la qualité et rendre les services de garde plus abordables et accessibles.

**Les commissaires veulent vous entendre.**

Veuillez compléter le questionnaire disponible en ligne à [www.gnb.ca/impliquezvousnb](http://www.gnb.ca/impliquezvousnb)

Vous avez jusqu'au **2 novembre** pour répondre au questionnaire.

Pour plus d'information sur la Commission d'étude sur les services de garde:

**Web:** [www.gnb.ca/impliquezvousnb](http://www.gnb.ca/impliquezvousnb)

**Courriel:**

[Commissiond'etudeexamendesgarderies@gnb.ca](mailto:Commissiond'etudeexamendesgarderies@gnb.ca)